

PARLEMENT EUROPÉEN

DELEGATION DU PARLEMENT EUROPEEN

pour les relations avec le

CONGRES DES ETATS-UNIS

16ème rencontre

28 janvier 1980 - 1er février 1980

WASHINGTON

DOCUMENT DE TRAVAIL

présenté par

Madame Louise MOREAU

22 janvier 1980

PE 62.422

Schéma du rapport sur les relations des Etats-Unis et de la Communauté européenne avec le Tiers-Monde et les politiques en la matière

1. Principes actuels de l'aide au développement

a) Conception générale de l'aide

Depuis longtemps, les pays occidentaux sont conscients des disparités qui existent dans les niveaux de développement des pays "dits" du Tiers monde.

L'analyse que les pays de la Communauté européenne et les Etats-Unis ont faite de la situation mondiale posait comme principe que l'ensemble des pays de la Communauté internationale aspirait à un progrès qui s'identifiait à un modèle de développement correspondant à une société industrialisée. C'est ce que beaucoup ont appelé la poursuite du modèle américain.

Cette conception ne tenait aucun compte des particularités géographiques, historiques, culturelles et religieuses. De cette constatation, nous avons tiré la conviction qu'il n'y avait qu'une même réponse à l'ensemble des problèmes auxquels étaient confrontés les pays dont le développement nous préoccupe.

b) Les divers mécanismes mis en oeuvre

Nous avons entrepris avec nos partenaires la mise en oeuvre d'une vaste politique d'aide au développement. Elle s'est traduite d'une part par une aide directe en faveur des pays les plus démunis qui connaissent une situation de pauvreté proche de la misère absolue. Elle s'est traduite aussi par des actions visant à favoriser l'essor économique des pays qui, ayant franchi les premières étapes qui conduisent à la croissance, aspiraient à poursuivre leur progression dans cette voie. A cet effet, beaucoup parmi eux souhaitaient que soient adoptés en leur faveur des aménagements aux mécanismes du commerce international. C'est ainsi que se sont déroulées d'importantes négociations dans le cadre des organismes internationaux habilités comme le GATT ou la CNUCED et, pour ce qui concerne les pays européens, la mise en oeuvre des formules inspirées par les accords de Yaoundé puis de Lomé 1 et Lomé 2. A cet effort multilatéral s'est ajoutée une aide bilatérale dont nul ne peut contester l'importance et l'efficacité. De la même manière, l'aide privée a contribué à renforcer les effets favorables de l'aide publique consentie par les Etats.

c) De nouvelles formes de dialogue

Tenant compte des évolutions intervenues dans l'ensemble des pays en voie de développement et de l'émergence en leur sein, d'aspirations nouvelles, un effort a été entrepris pour favoriser une approche plus adaptée à ce problème.

C'est ainsi qu'à l'initiative du Président de la République française s'est engagé le dialogue Nord-Sud, qu'à la conférence de Copenhague a été envisagé le dialogue euro-arabe et que les Etats-Unis ont annoncé récemment leur intention de mettre au point un nouveau programme d'aide aux pays en voie de développement.

En définitive, tous les efforts consentis par la Communauté européenne et les Etats-Unis étaient nécessaires et ont permis d'accomplir des progrès importants. Notre conception occidentale de la civilisation nous imposait cette aide, quels que soient les conditions politiques ou les intérêts économiques en présence.

2. Ere nouvelle politique nouvelle?

Mais l'heure n'est-elle pas venue de considérer qu'une époque s'achève et que nous entrons dans une ère nouvelle?

L'idée selon laquelle notre monde avait un caractère unidimensionnel ne fait-elle pas place à la constatation qu'en réalité il est constitué d'unités très diverses? Peut-on dès lors concevoir une action politique uniforme qui conviendrait à l'ensemble des pays en voie de développement?

Chacun comprend aujourd'hui que nous entrons dans une période de "troubles" qui nous imposent de tenir compte de trois réalités différentes, de porter trois regards sur le monde et de concevoir en conséquences trois politiques distinctes.

a) Pays d'extrême pauvreté

Il nous paraît nécessaire de considérer tout d'abord les pays qui connaissent une situation de pauvreté absolue marqués par la famine, la malnutrition, l'analphabétisme et le dénuement le plus complet.

Ces pays se trouvent confrontés en outre à une situation démographique explosive.

A leur égard, la conscience humaine nous dicte de leur apporter une aide sous forme d'un don sans contrepartie.

L'aide publique au développement (APD) permet-elle une aide suffisante à ces pays qui regroupent une population de près de deux milliards d'êtres humains? Peut-être, pourrions-nous envisager de transposer au niveau international les mécanismes qui ont été établis par la plupart des pays développés depuis le 19^{ème} siècle en faveur de leurs populations déshéritées?

b) pays qui présentent pour les occidentaux un intérêt géo-politique

Le réalisme politique conduit à prendre en considération nos intérêts géo-politiques. Une situation nouvelle apparaît clairement aujourd'hui à travers les derniers événements mondiaux. Occultée pendant longtemps par la puissance des pays européens, s'appuyant sur un empire colonial, puis par la toute puissance des Etats-Unis depuis 1945, elle met en lumière les ruptures qu'entraînent les nouveaux rapports qui s'instaurent en matière de commerce international, la concentration géophysique des sources d'énergie et des matières premières dans certains pays désormais indépendants et les conséquences qui découlent de l'affrontement du monde collectiviste et du monde libéral. N'avons-nous pas le devoir de protéger les fondements de notre civilisation, qu'il s'agisse de ses aspects matériels comme de son acquis politique et idéologique ? Dans la situation que nous connaissons désormais et que l'on pourrait comparer à celle d'une forteresse assiégée, n'avons-nous pas le devoir impératif de protéger nos sources d'approvisionnement et nos lignes de communications ?

Il serait peu réaliste d'envisager envers ces pays une politique néo-coloniale non plus qu'une politique de "comptoir" ou de présence militaire. De la même manière, ne serons-nous pas amenés à reconsidérer notre politique d'investissement conçue pour servir l'approvisionnement en matières premières des pays investisseurs ? Nous devons imaginer et mettre en oeuvre des politiques complexes qui intègrent :

- le respect de l'identité idéologique,
- le respect de l'identité politique, en particulier à travers le système institutionnel,
- le plein développement des potentialités des pays concernés.

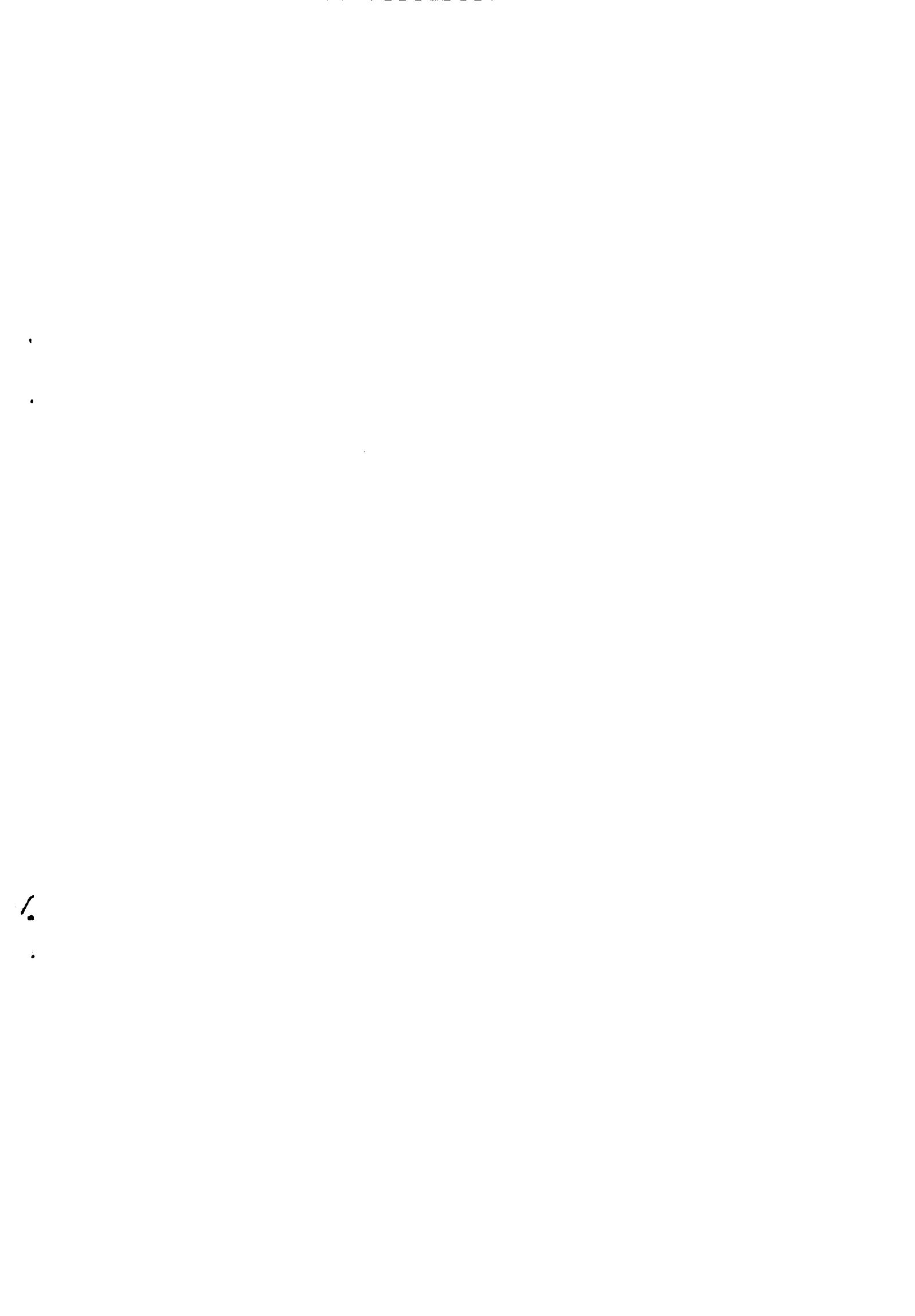
c) pays à croissance économique rapide

Il convient aussi d'analyser la situation des pays qui ne connaissent pas la pauvreté absolue, ne présentent pas pour les pays occidentaux un intérêt géopolitique mais qui disposent d'atouts pour développer une forme de capitalisme, qu'il soit privé ou étatique, et qui ont la volonté de s'engager dans cette voie (Mexique, Brésil, Indonésie).

Leur croissance entraîne des conséquences que nous ne pouvons ignorer plus longtemps et auxquelles sont sensibles nos opinions publiques. Vis-à-vis de ces pays, notre réflexion doit-elle continuer à prendre en compte les paris et les schémas de l'après-guerre qui supposaient une division internationale du travail, le maintien d'écart importants dans le développement technologique et la réalisation de transferts technologiques? La raison ne nous incite-t-elle pas à pratiquer à l'égard de ces pays une politique d'échanges équilibrés compatibles avec leur niveau de développement ?

Conclusion

Je lance un appel à tous ceux qui participent à nos travaux pour que chacun fasse un large effort de réflexion sur les données nouvelles d'un monde en mutation si rapide qu'il nous contraint à une autre analyse des situations et peut-être à une approche quelque peu différente des problèmes du développement.



.

.

1

.